

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 1<sup>er</sup> février 2016 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

### **10345-02-16-Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1 février 2016 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10346-02-16-Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10347-02-16 – Autorisation paiement Monty Sylvestre**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement à la firme Monty Sylvestre, conseillers juridiques pour un montant de 30 996.72\$ pour les honoraires professionnels dans le dossier d'expropriation. Ce montant sera remboursé par le règlement 361-2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10348-02-16 – Octroi contrat LCL Environnement lot 5 105 872**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil octroi un contrat à la firme LCL Environnement afin de procéder à des travaux d'évaluation environnementale – Phase I sur une partie du 5 105 872 pour un montant de 1 700\$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10349-02-16 – Autorisation paiement Les Entreprises R & Renald Roy**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement à la firme Les Entreprises R & Renald Roy pour un montant de 3 909.15\$ pour des travaux de tireur de joints dans les maisonnettes du marché public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10350-02-16 – Rapport inspecteur**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 janvier 2016

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10351-02-16 – Entente téléavertisseurs alphanumériques**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil renouvelle le contrat de location de téléavertisseurs alphanumériques avec la firme Réseau Mobilité Plus pour le Service d'Incendie pour une durée de 36 mois au prix mensuel de 5,95\$/mois plus taxes par appareil. D'autoriser la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10352-02-16 – Inverseur manuel – génératrice**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu un montant de 5 000\$ du groupe Pioneer Hi-Bred Limited pour l'installation d'une génératrice à la caserne d'incendie;

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Claude et François Phénix & Fils Inc. pour fournir et installer un inverseur manuel à la caserne d'incendie pour relier une génératrice au montant de 3 900\$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10353-02-16 – Demande de rencontre municipalités avoisinantes**

CONSIDÉRANT une demande des Maires des Municipalités de St-Sébastien, Henryville, St-Georges-de-Clarenceville et Noyan afin de mettre fin aux tarifs imposés dans les ententes d'entraide incendie;

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil invite les Maires et les Directeurs d'incendie des Municipalités concernées à une réunion afin de discuter de ce sujet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10354-02-16 – Démission pompier**

CONSIDÉRANT une lettre de démission reçu de M. Jean Vasseur en tant que pompier volontaire;

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil accepte la démission de M. Jean Vasseur en tant que pompier volontaire de la Municipalité et ce depuis novembre 2003. Que ce Conseil remercie M. Vasseur pour toutes ses

années de loyaux services au sein du Service d'incendie de la Municipalité de Venise-en-Québec et lui souhaite bonne chance dans ses projets futurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Micheline Aubry, donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement amendant le règlement du plan d'urbanisme no. 311-2007 visant à autoriser de nouveaux usages dans l'affectation «Récréotouristique 1 ».

**10355-02-16 – Adoption projet de règlement 422-2016 – plan d'urbanisme**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adopte le projet de règlement 422-2016 amendant le règlement du plan d'urbanisme no. 311-2007 visant à autoriser de nouveaux usages dans l'affectation «Récréotouristique 1 ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Micheline Aubry, donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement amendant le règlement de construction no. 314-2007 afin d'ajuster certaines normes relatives aux fondations à la pente des toits dans la zone Rto-17 et à l'isolation des nouvelles constructions.

**10356-02-16 – Adoption projet de règlement 423-2016 – amendant règlement de construction**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adopte le projet de règlement 423-2016 amendant le règlement de construction no. 314-2007 afin d'ajuster certaines normes relatives aux fondations à la pente des toits dans la zone Rto-17 et à l'isolation des nouvelles constructions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Micheline Aubry, donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement amendant le règlement de zonage no. 322-2009 visant à réglementer les câbles ou chaînes dans une voie d'accès et les matériaux autorisés pour une enseigne électronique, à autoriser les toits plats dans la zone Rto-17, à modifier les normes des garages des maisons modulaires ainsi que certaines normes de la grille des usages et normes des zones Rto-17, Ha-40 et Ha-44

**10357-02-16 – Adoption projet de règlement 424-2016 – amendant le règlement de zonage**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adopte le projet de règlement 424-2016 amendant le règlement de zonage no. 322-2009 visant à réglementer les câbles ou chaînes dans une voie d'accès et les matériaux autorisés pour une enseigne électronique, à autoriser les toits plats dans la zone Rto-17, à modifier les normes des garages des maisons modulaires ainsi que certaines normes de la grille des usages et normes des zones Rto-17, Ha-40 et Ha-44.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseiller Micheline Aubry, donne **AVIS DE MOTION** de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un règlement amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 352-2010 afin de modifier le critère relatif au stationnement dans la zone Rto-17 et le critère des matériaux autorisés pour une enseigne électronique.

**10358-02-16 – Adoption projet de règlement 425-2016 – amendant règlement sur les P.I.I.A.**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adopte le projet de règlement 425-2016 amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 352-2010 afin de modifier le critère relatif au stationnement dans la zone Rto-17 et le critère des matériaux autorisés pour une enseigne électronique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10359-02-16 – P.I.I.A. 199 rue des Mésanges, 197 rue des Mésanges, 306 avenue de la Pointe-Jameson**

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

199 rue des Mésanges – implantation d'une maison modulaire canexel sable, toiture bardeaux d'asphalte brun 2 tons;

197 rue des Mésanges – implantation d'une maison modulaire canexel acadia, toiture bardeaux d'asphalte taupe;

306, avenue de la Pointe-Jameson – refaire la toiture en bardeaux d'asphalte noir et modifier pente du toit de 4/12 à 12/12;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10360-02-16 – Autorisation paiement à la firme Moteurs Électriques Guertin Inc.**

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'autoriser la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à émettre un chèque au montant de 4 918,55\$ à la firme Moteurs électriques Guertin Inc. pour des travaux à la station PP-5.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10361-02-16 – Prêt machine à maïs soufflé – École petit clocher**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le prêt de la machine à maïs soufflé à Mme Mélissa Gushue pour des activités à l'école Petit Clocher de Clarenceville les 28 janvier, 27 février et 25 mars prochains.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10362-02-16 – Achat chapiteau gonflable**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à l'achat d'un chapiteau gonflable de la firme Tente Gonflable Inc. pour un montant de 9 646,40\$ taxes incluses tel que leur soumission du 21 janvier 2016. D'autoriser l'émission d'un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10363-02-16 – Prêt terrain de balle – tournoi 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet 2016**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'autoriser le prêt du terrain de balle pour le tournoi de balle qui se tiendra les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet prochains et organisé par M. Carlo Boucher et son équipe. D'autoriser l'installation d'une cantine et l'installation du chapiteau. Des frais de 300\$ sont requis pour le chapiteau.

Que ce Conseil avise la Régie des Alcools, des courses et des jeux qu'il ne s'objecte pas à l'exploitation du permis demandé par <L'Équipe de balles les Bandits de Venise> pour le tournoi de balle au terrain de balle de la Municipalité les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet 2016 à la condition que celui-ci respecte la réglementation en vigueur dans la Municipalité ainsi que la réglementation du Ministère du Travail et du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10364-02-16 – Permis d'alcool La Vinière Bar-Terrasse Inc.**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil avise la Régie des Alcools, des courses et des jeux qu'il ne s'objecte pas à l'exploitation du permis demandé par La Vinière Bar Terrasse Inc. pour leurs activités au marché public Le Vénisien situé au 245 Avenue Venise Ouest (maisonnette 1) pour la période du 20 mai au 11 octobre 2016 à la condition que celui-ci respecte la réglementation en vigueur dans la Municipalité ainsi que la réglementation du Ministère du Travail et du Ministère du développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Cette résolution remplace la résolution numéro 10341-01-16 adoptée antérieurement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10365-02-16 – Maire-suppléant**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que M. Alain Paquin soit nommé comme maire-suppléant pour une période de 3 mois soit jusqu'au 2 mai 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10366-02-16 – Maire-suppléant sortant**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à M. Gérard Bouthot pour son mandat en tant que maire-suppléant sortant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10367-02-16 – Comptes du mois**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 308 541.67\$ le tout tel que ci-après listé.

<u>No</u>	<u>CHEQUES</u>	<u>FOURNISSEURS</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
L1600001		HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	6 350,17 \$
L1600002		LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	TÉLÉCOMMUNICATION SI/PR	150,50 \$

L1600003	M.R.C. DU HAUT- RICHELIEU	QUOTES PARTS, DIGUES ET FORMATION SI	69 672,54 \$
L1600004	PITNEY BOWES	TIMBREUSE	689,86 \$
L1600005	SERVICE DE CARTES DESJARDINS	SERVICE D'INCENDIE/ POSTE CANADA /DÉPLACEMENT	3 099,70 \$
L1600006	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONIE	121,39 \$
L1600007	TÉLUS	CELLULAIRES	17,22 \$
L1600008	XITTEL INC.	SERVICE INTERNET	264,22 \$
C1600001	CHARTRAND, SUZANNE	AIGUISAGE - VOIRIE	138,00 \$
C1600002	LA CAPITALE ASS ET GEST. DU PATRIMOINE	COTISATIONS ASSURANCE	1 331,07 \$
C1600003	LA SECTION LOCAL 956 D'UNIFOR	COTISATIONS SYNDICALES	221,96 \$
C1600004	BBD ÉVALUATEURS AGRÉÉES	HONORAIRES PROFESSIONNELS	16 202,28 \$
C1600005	CONSTRUCTION SONIK INC.	MARCHÉ PUBLIC	23 081,88 \$
C1600006	MOTEURS ÉLECTRIQUES GUERTIN INC.	PP5	4 918,55 \$
C1600007	PAVAGE D-L INC.	TRAVAUX INFRASTRUCTURE AVENUE VENISE OUEST	24 972,57 \$
C1600008	ROCHON EXPERT- CONSEILS INC.	CENTRE COMMUNAUTAIRE	5 518,80 \$
C1600009	ADMQ	COTISATION ANNUELLE	790,69 \$
C1600010	CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	CONTRAT DE SERVICE ANNUEL	4 702,48 \$
C1600011	ENSEIGNES BOIS ET PASSION	MONTAGE PUBLICITÉ	1 470,00 \$
C1600012	FÉDÉRATION QUÉB. DES MUNICIPALITÉS	ADHÉSION ANNUELLE	1 580,71 \$
C1600013	MISSION COMMUNICATIONS	CONTRAT DE SERVICE ANNUEL	6 449,31 \$
C1600014	PG SOLUTIONS	CONTRAT DE SERVICE ANNUEL	787,58 \$
C1600015	REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES	COTISATION ANNUELLE	7 636,00 \$
C1600016	CHOINIÈRE ET MORIN INC	1ER VERSEMENT CONTRAT DE DÉNEIGEMENT	14 024,34 \$
C1600017	ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ	COTISATION SERVICE D'INCENDIE	563,38 \$
C1600018	AUBRY, MICHELINE	CCU JANVIER	45,00 \$
C1600019	ALTO COMMUNICATION	CELLULAIRE SERVICE D'INCENDIE	57,49 \$
C1600020	BORDO, LANA	ENTRETIEN MÉNAGER	924,00 \$
C1600021	BOUTHOT GÉRARD	CCU JANVIER	35,00 \$
C1600022	BATTERIES EXPERT	VOIRIE	32,14 \$
C1600023	CLUB INTERNATIONAL DE PÉTANQUE	CONTRIBUTION	600,00 \$
C1600024	COMBEQ	ADHÉSION 2016	373,67 \$
C1600025	ÉDITIONS YVON BLAIS INC.	CODE MUNICIPAL	493,50 \$
C1600026	FERME LA GUÉRINIÈRE	NIVELAGE MONTÉE ROY	173,21 \$

C1600027	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCE RENOUVELLEMENT	48 666,00 \$
C1600028	GERVAIS, MARIELLE	CCU JANVIER	35,00 \$
C1600029	HAMEL, JOSÉE	REMBOURSEMENT ACTIVITÉS	152,50 \$
C1600030	JAVEL JACQUES CARTIER	PRODUITS D"ENTRETIEN	257,06 \$
C1600031	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL	AVIS PUBLIC	158,67 \$
C1600032	KEMIRA WATER SOLUTION INC.	PRODUITS CHIMIQUES & USINE	5 518,11 \$
C1600033	KOGIK INFORMATIQUE	SYSTÈME DE GESTION SI	951,99 \$
C1600034	LES CROISIÈRES DU LAC CHAMPLAIN	DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOEL 2015	776,08 \$
C1600035	LES UNIFORMES W. GRADINGER	MATÉRIEL SI	71,25 \$
C1600036	L'HOMME ET FILS	VOIRIE ET PATINOIRE	1 433,51 \$
C1600037	LALONDE NICOLE	CCU JANVIER	35,00 \$
C1600038	LAVOIE, MARCEL	CCU JANVIER	35,00 \$
C1600039	MARCEL DUVAL FER ET MÉTAUX INC.	MATÉRIEL SI	86,23 \$
C1600040	MARCHÉ VENISE	ÉPICERIE	136,03 \$
C1600041	MASSEY-VANIER SCHOLARSHIP	CONTRIBUTION BOURSE	50,00 \$
C1600042	LES NOTAIRES MÉNARD & PAQUETTE INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS DOM. CHAMP.	1 669,99 \$
C1600043	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURES DE BUREAU	817,67 \$
C1600044	POSTE CANADA	TIMBRES	37,81 \$
C1600045	PAYETTE DANIEL	ANALYSE INTERNET	50,44 \$
C1600046	PAQUETTE RAYMOND	CCU JANVIER	35,00 \$
C1600047	ROBICHAUD DIANE	CCU JANVIER	35,00 \$
C1600048	REYNOLDS, DALE	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ SPORTIVE	100,00 \$
C1600049	SERNCOM INFORMATIQUE	ECRAN SI	190,27 \$
C1600050	SUPER SOIR	CARBURANT VOIRIE SI	550,93 \$
C1600051	SOTAR	HONORAIRES PROFESSIONNELS	1 264,72 \$
C1600052	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION	PRÉVENTION	636,58 \$
C1600053	SIMCO	DÉNEIGEMENT	4 150,60 \$
C1600054	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	TOILETTE SENTIER DE LA NATURE	143,72 \$
C1600055	TETRA TECH QI INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	1 667,14 \$
C1600056	WIGHTMAN, HAROLD	TABLES DE PIQUE- NIQUE	<u>1 200,00 \$</u>
		SOUS-TOTAL :	268 401,51 \$
		SALAIRES EMPLOYÉS AU 23 JANVIER	37 062,44 \$
		SALAIRES MAIRE & CONSEILLERS	3 077,72 \$
		TOTAL :	308 541,67 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10368-02-16 – Levée de l'assemblée**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 1<sup>er</sup> février 2016 soit levée à 20h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Jacques Landry  
MAIRE

---

Diane Bégin  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES**

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.  
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal